

MAITRE D'OUVRAGE :
Centrale Lyon ENISE
58 rue Jean Parot

42023 Saint-Etienne

**Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3
23 rue du Docteur Paul Michelon
42100 - SAINT ETIENNE**

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

Maître d'Ouvrage : Ecole Centrale de Lyon
36 avenue Guy de Collongue 69130 ECULLY

Maître d'Ouvrage délégué : UNIVERSITE DE LYON
ComUE Lyon Saint-Etienne 92 rue Pasteur 69361 LYON

Architecte D.P.L.G. : MEIOSIS ARCHITECTURE
11 rue Viala 69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT **Portable :** 04.28.38.35.30 **Email :** contact@meiosis-Architectures.fr

Economiste : Cabinet DENIZOU
1 rue du Docteur FLEURY PAPILLON 69100 VILLEURBANNE **Tel :** 04.78.84.44.71 **Email :** cbt.denizou@denizou.fr

B.E.T. Fluides : STREM
115 rue Tronchet 69006 LYON **Tel :** 04.78.17.39.09 **Email :** contact@strem.fr

B.E.T. Structure : DPI Structure
1 rue du Docteur PAPILLON 69100 VILLEURBANNE **Tel :** 04.78.53.00.84 **Email :** secretariat@dpistrustructure.com

QEB : TRIBU B.E. Qualité Environnement
103, avenue de Saxe 69003 LYON **Tel :** 04.26.03.48.20 **Email :** lyon@tribu.coop

O.P.C. : CEAC
64 RUE DE CUIRE 69004 LYON 4EME ARRONDISSEMENT

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

Sommaire

0 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	4
0.1 PRESCRIPTIONS GENERALES TCE	4
0.1.1 PRESCRIPTIONS CONCERNANT TOUS LES CORPS D'ETAT	4
0.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE METALLERIE	4
0.2.1 GENERALITES - RAPPEL DES NORMES	4
0.2.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	4
0.2.3 NETTOYAGE	5
0.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE MENUISERIES INTERIEURES	6
0.3.1 GENERALITES - RAPPEL DES NORMES	6
0.3.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	7
0.3.3 HUISSERIES	7
0.3.4 SERRURERIE - QUINCAILLERIE	8
0.3.5 ORGANIGRAMME GENERAL	8
0.3.6 NETTOYAGE	9
0.3.7 REVETEMENT STRATIFIE / PLAQUAGE	9
0.3.8 CARACTERISTIQUES GENERALES	9
0.3.9 TRAVAUX DE VITRERIE	9
0.3.10 LIMITE DE PRESTATION	10
1 GARDE CORPS METALLIQUES	10
1.1 Garde-corps existant	10
1.1.1 Modification de garde corps existant	10
2 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS	10
2.1 Dépose de menuiseries intérieures	10
2.1.1 Portes intérieures	10
2.2 Révision - Modifications - Adaptations	11
2.2.1 Révision de portes intérieures	11
3 BLOCS-PORTES AVEC DEGRE FEU	11
3.1 Blocs portes de distribution	11
3.1.1 Bloc-porte E et EI [PF ou CF] à âme pleine et huisserie bois dur	11
3.1.2 Blocs portes isophonique E et EI [PF ou CF]	12
3.1.3 Blocs portes DAS E et EI [PF ou CF] huisserie bois - Bras compas	13
3.1.4 Blocs portes DAS E et EI [PF ou CF] huisserie bois - Va-et-vient	14
3.1.5 Accessoires sur portes DAS	14
3.2 Serrurerie	15
3.2.1 Incidence pour fourniture et pose de serrures	15
4 PORTES, CHASSIS ET CLOISONS MENUISEES	15
4.1 En panneaux stratifiés compacts	15
4.1.1 Cloisons préfabriquées	15
4.1.2 Portes pivotantes	16
5 DESENFUMAGE	17
5.1 Lanterneau de désenfumage	17
5.1.1 Modification de désenfumage	17
6 FACADES DE GAINES ET TRAPPES	17
6.1 Trappe de visite en bois	17
6.1.1 Finition à peindre	17
7 OUVRAGES DIVERS BOIS	18
7.1 Plinthes	18
7.1.1 Plinthes bois	18
7.1.2 Plinthes médium	18

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

Sommaire

8 MOBILIER, EQUIPEMENTS DIVERS	18
8.1 Meubles en applique	18
8.1.1 Meuble haut	18
8.2 Meubles encastrés	19
8.2.1 Meubles de cuisine	19
8.3 Tableau de classe	20
8.3.1 Tableau blanc magnétique	20
8.3.2 Tableau coulissant blanc / vert émaillé magnétique	20
9 ACCESSOIRES	20
9.1 Support d'affichage	20
9.1.1 Panneau d'affichage liège	20
10 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS	21
10.1 Révision	21
10.1.1 Modification de menuiserie	21

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

0 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

0.1 PRESCRIPTIONS GENERALES TCE

0.1.1 PRESCRIPTIONS CONCERNANT TOUS LES CORPS D'ETAT

Le corps d'état ne saurait en aucun cas se prévaloir de la non connaissance du Cahier des Prescriptions Communes (C.P.C.), qui fait partie des pièces constitutives du marché au même titre que le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Les numéros de référence des articles ont une correspondance absolue entre le cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) et le présent C.C.T.P.

0.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE METALLERIE

0.2.1 GENERALITES - RAPPEL DES NORMES

Les fournitures et les travaux seront conformes aux notices d'agrément du C.S.T.B., aux normes et aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), aux règles de l'art et aux usages de la profession, concernant directement ou indirectement le présent corps d'état et en vigueur à la date de remise de l'offre et en particulier aux documents suivants, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- règles CM 1966 fixant les conditions minima d'exécution des assemblages, soudures, ainsi que la détermination des sections minima des pièces supportant des efforts notables ou Eurocodes suivant C.P.C.,
- norme N.F.P 06-001 concernant le dimensionnement des éléments et de leurs fixations,
- norme N.F.P 01-012 (novembre 2024): Dimensions des garde-corps, règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps et rampes d'escalier,
- norme NF P01-013 (novembre 2024) : Essai de gardes-corps. Méthodes et critères. Les garde-corps devront répondre à la norme pour les escaliers et leurs gardes-corps, les essais au sac devront être transmis au bureau de contrôle.
- norme NF EN 1090 <<https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-en-12604a1/portes-et-portails-industriels-commerciaux-et-residentiels-aspects-mecaniques-exigences-et-methodes-d-essai/article/951778/fa201478>>-1, 2 et 3 : Exécution de structures portantes en acier et aluminium,
- norme NF EN 12604+A1 <<https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-en-12604a1/portes-et-portails-industriels-commerciaux-et-residentiels-aspects-mecaniques-exigences-et-methodes-d-essai/article/951778/fa201478>> (décembre 2020) Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Aspects mécaniques - Exigences et méthodes d'essai,
- NF EN ISO 12944-1 : Peintures et vernis - Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture - Partie 1: Introduction générale,
- NF EN ISO 12944-2 : Peintures et vernis - Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture - Partie 2: Classification des environnements,
- norme NF EN 13241+A2 <<https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-en-13241a2/portes-et-portails-industriels-commerciaux-et-de-garage-norme-de-produit-caracteristiques-de-performance/article/871141/fa186542>> (novembre 2016) Portes et portails industriels, commerciaux et de garage - Norme de produit, caractéristiques de performance,
- norme NF EN 1461 Revêtements par galvanisation à chaud sur produits finis en fonte et en acier - Spécifications et méthodes d'essai,
- norme NF EN 16034 <<http://www.boutique.afnor.org/numdos/redirection/FA184476?aff=642>> (septembre 2015) Blocs-portes pour piétons, portes et fenêtres industrielles, commerciales et de garage - Norme de produit, caractéristiques de performance - Caractéristiques de résistance au feu et/ou d'étanchéité aux fumées
- norme N.F. 1 - 91.121 et 122 concernant la galvanisation,
- tous les vitrages isolants devront bénéficier d'un Avis Technique ou d'un label A.V.I.Q. ou ACOTHERM.
- les Documents Techniques Unifiés D.T.U. notamment :

0.2.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

La bonne réception des supports devra être effectuée avant toute mise en œuvre d'ouvrages.

Les dimensions des ouvrages sont données en tableau, l'entrepreneur devra toujours vérifier sur place les mesures des ouvrages qui lui seront commandés avant fabrication et exécution, de manière qu'ils s'ajustent convenablement aux emplacements où ils doivent être posés, sans que l'entrepreneur puisse réclamer, dans la mesure où les ouvrages auront été

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

commandés avant l'achèvement des structures qui doivent les recevoir.

Tous les ouvrages seront posés à partir du trait de repère suivant CPC dans tous les locaux, les niveaux devront être scrupuleusement respectés.

Si des ouvrages doivent être posés à l'endroit où un garde corps ou toute autre protection collective provisoire est aménagée, l'entrepreneur installera ses ouvrages en enlevant ces protections qu'à l'avancement de sa pose en veillant à ne laisser aucun risque de chute.

Réservations - Scellements :

Le présent corps d'état est tenu de préciser au corps d'état de structure porteuse, au plus tard 2 semaines avant le début des travaux, les dimensions et positionnements des réservations et feuillures nécessaires.

Passé ce délai, le titulaire du présent corps d'état réalisera les réservations elle-même, ou les fera réaliser par un prestataire sous-traitant, à ses propres frais.

Il devra vérifier sur place les mesures de chacun des ouvrages suivant son emplacement.

Les scellements, bouchages, garnissages et raccords sont à la charge du présent corps d'état.

Règles de fabrication :

Il est bien spécifié que les dimensions des ouvrages, sections des tubes, profilés, épaisseur des tôles, etc. indiquées dans le présent document ou sur les plans, ne sont données qu'à titre indicatif. L'entrepreneur devra procéder à toutes les vérifications et tous les calculs nécessaires à la bonne tenue de ses ouvrages suivant normes en vigueur, résistance au sac et câble pour l'ensemble des garde-corps suivant norme en vigueur.

Tous les précadres nécessaires devront être prévus.

Les dimensions des feuillures seront en fonction du type de vitrage, les parties à vitrer seront munies de parcloles maintenues par clips.

Mise à la terre :

Les fabrications et mise en œuvre seront conformes aux normes en vigueur.

L'entreprise du présent lot aura à sa charge la liaison électrique de tous les éléments métalliques précisés dans les articles ci-après. Par conséquent, tous les éléments métalliques seront reliés électriquement entre eux par tresse cuivre pour assurer la liaison équipotentielle avec branchement sur la prise de terre générale.

La prise de terre générale en périphérie des fonds de fouilles des bâtiments est à la charge du lot électricité.

Protection - Nettoyage :

Tous les ouvrages en acier, non protégés d'origine par zingage, galvanisation ou autres procédés, seront livrés sur le chantier revêtus d'une couche de peinture antirouille à la charge de l'entrepreneur du présent corps d'état et appliquée après tous travaux préparatoires nécessaires (décalaminage, brossage, dégraissage, etc.). La prestation comprend tous les pochoirages complémentaires nécessaires après la mise en œuvre des ouvrages.

Tous les ouvrages en aluminium seront livrés avec une protection par film plastique.

L'entreprise procèdera, sous son entière responsabilité, au nettoyage final de ses propres ouvrages, ainsi qu'à l'enlèvement des protections après réception.

Laquage (acier) :

Le laqueur doit être membre de l'ADAL et détenteur du label QUALICOAT.

Tous les produits de traitement, de préparation et de peinture devront disposer de l'écolabel Européen et d'un classement A+ sur la directive relative à la qualité de l'air intérieur.

Teinte RAL au choix du maître d'œuvre.

0.2.3 NETTOYAGE

L'entrepreneur procèdera, sous son entière responsabilité, à l'enlèvement des protections de ses ouvrages, ainsi qu'au nettoyage final de ses propres ouvrages et des locaux, après chacune de ses interventions.

Il devra prendre toutes les précautions pour éviter de dégrader les ouvrages des autres corps d'état.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

0.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE MENUISERIES INTERIEURES

0.3.1 GENERALITES - RAPPEL DES NORMES

Les fournitures et les travaux seront conformes aux notices d'agrément du C.S.T.B., aux normes et aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), aux règles de l'art et aux usages de la profession, concernant directement ou indirectement le présent corps d'état et en vigueur à la date de remise de l'offre et en particulier aux documents suivants, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- NF DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 36.2 P1-1 - Mai 2016

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 36.2 P1-2 - Mai 2016

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 36.2 P2 - Mai 2016

- NF DTU 39 Travaux de vitrerie - miroiterie

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques - Norme homologuée NF DTU 39 P1-1 - Octobre 2006

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 39 P1-2 - Octobre 2006

Partie 2 : Cahier des clauses spéciales - Norme homologuée NF DTU 39 P2 - Octobre 2006

Partie 3 : Mémento calculs des contraintes thermiques - Norme homologuée NF DTU 39 P3 - Octobre 2006

Partie 4 : Mémento calculs des épaisseurs de vitrages - Norme homologuée NF DTU 39 P4 - Juillet 2012

Partie 5 : Mémento pour les maîtres d'œuvre - Fascicule de documentation FD DTU 39 P5 - Juillet 2017 - 2e tirage - Mars 2018

- NF S 61-937-2 : dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S.),

- NF P 23 concernant les menuiseries en bois,

- NF P 23-303 : Portes planes intérieures en bois - Spécifications,

- NF P 23-501 : Menuiseries en bois- Blocs - portes pare - flamme et coupe feu ¼ d'heure,

- NF P 23-502 : Menuiseries en bois- Blocs - portes pare - flamme et coupe feu ½ d'heure,

- NF EN 942 : Bois dans les menuiseries - classification générale de la qualité,

- NF EN 1121 : Comportement entre deux climats différents - Méthode d'essai,

- NF EN 1192 : Portes - Classification des exigences de résistance mécanique

- NF EN 1026 et NF EN 12 207 : Perméabilité à l'air des portes et fenêtres respectivement méthode d'essai et classification,

- NF EN 1627 : Blocs-portes pour piétons, fenêtre, façades rideaux, grilles et fermetures - Résistance à l'effraction -

Prescription et classification

- NF EN 12046-2 : Forces de manœuvre,

- NF EN 12217 : Portes - Forces de manœuvre - Prescriptions et classification

- NF EN 12219 : Portes - Influences climatiques - Exigences et classification

Norme série NF P 26 concernant la quincaillerie dont notamment :

- NF EN 12209 : Quincaillerie pour le bâtiment - Serrures mécaniques et gâches - Exigences et méthodes d'essai

- NF EN 1303 : Quincaillerie pour le bâtiment - Cylindres de serrures - Exigences et méthodes d'essai

- NF EN 1906 : Quincaillerie pour le bâtiment - Béquilles et boutons de porte - Exigences et méthodes d'essai

- NF EN 1125 : Quincaillerie pour le bâtiment Fermetures antipanique manœuvrées par une barre horizontale, destinées à être utilisées sur des voies d'évacuation Exigences et méthodes d'essai

- NF EN 179 : Quincaillerie pour le bâtiment Fermetures d'urgence pour issues de secours manœuvrées par une béquille ou une plaque de poussée, destinées à être utilisées sur des voies d'évacuation Exigences et méthodes d'essai

- NF EN 1154 : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthodes d'essai.

- NF EN 1158 : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de sélection de vantaux - Prescriptions et méthodes d'essai.

Autres normes dont notamment :

- NF EN 13501-1 : Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 1 : classement à partir des données d'essais de réaction au feu

- NF EN 13501-2 : Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 2 : classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation

- NF S31-080 - Acoustique - Bureaux et espaces associés - Niveaux et critères de performances acoustiques par type d'espace

- Série NF B 50, 51, 52 et 53 concernant les bois,

- norme NF-EN 1727 pour les tablettes,

- norme NF 79.060 panneaux à base de bois,

- norme NF EN 1906 pour la quincaillerie du bâtiment,

- norme ISO 4211-4 :1988 essais des finitions de surface- partie 4 : évaluation de la résistance aux chocs,

- norme ISO 5970 :1979 : sièges et tables pour établissements d'enseignement,

- norme ISO 7170 :2005 : éléments de rangement - détermination de la résistance et de la durabilité,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

- norme ISO 7171 :2008 : éléments de rangement - détermination de la stabilité,
- norme ISO 7173 :1989 : chaises et tabourets - détermination de la résistance et de la durabilité,
- norme ISO 21016 :2007 : tables et bureaux - méthode d'essai pour la détermination de la stabilité, de la résistance et de la durabilité,
- norme N.F.P 01-012 (novembre 2024): Dimensions des garde-corps, règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps et rampes d'escalier,
- norme NF P01-013 (novembre 2024) : Essai de gardes-corps. Méthodes et critères. Les garde-corps devront répondre à la norme pour les escaliers et leurs gardes-corps, les essais au sac devront être transmis au bureau de contrôle.
- Arrêté 21-04-83 : détermination du degré de résistance au feu des éléments de construction, etc.,
- NF P 20-525 : Portes - Essais de résistance au feu, etc.,
- Guide Portes - IRABOIS.

0.3.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Toutes les menuiseries seront posées à partir du trait de repère suivant CPC dans tous les locaux, les niveaux devront être scrupuleusement respectés.

L'entrepreneur fournira les plans de détails de ses ouvrages, il devra la pose et le réglage de ses menuiseries (ouvrages). Il devra s'assurer, qu'au cours de l'exécution des travaux des autres corps d'état, aucun dérèglement ne se soit produit et il sera responsable de la bonne tenue de ses ouvrages.

Si les ouvrages doivent être posés à l'endroit ou un garde corps ou toute autre protection collective provisoire est aménagée, l'entrepreneur installera ses huisseries en enlevant ces protections qu'à l'avancement de sa pose en veillant à ne laisser aucune ouverture sans protection.

Les têtes de pointes et les chevilles devront être chassées de 1 mm minimum.

L'entrepreneur devra utiliser exclusivement des bois issus d'une exploitation forestière raisonnée. Le maître d'ouvrage est en droit d'exiger des certificats justifiant la reforestation, sur les ouvrages réalisés par l'entreprise.

Tous les bois de menuiserie devront être livrés soigneusement poncés. Les essences de bois locales seront privilégiées, ainsi que les bois ne nécessitant pas de traitement (classe adaptée à l'usage). Si un traitement est nécessaire, favoriser les traitements naturels ou au minima la certification CTB-P+ des produits de traitement. Les bois traités seront certifiés CTB-B+.

Les bois seront labellisés FSC ou PEFC et justifier leur provenance.

Les bois agglomérés seront de classement E1, garantissant une faible teneur en formaldéhyde selon EN 13 986.

Les menuiseries devront être approvisionnées sur le chantier en temps utile, afin de permettre au peintre d'effectuer la mise en œuvre des couches primaires ou d'impression.

Le stockage des menuiseries bois devra être réalisé dans un local ventilé et à l'abri des intempéries.

Aucune menuiserie ne sera posée sans son impression.

Les systèmes de fixation des ouvrages seront proposés à l'agrément du maître d'œuvre avant le début d'exécution des travaux.

Les découpes pour passages de canalisations, les feuillures ou rainures pour fileries, les couvre-joints, précadres et tous dispositifs ou sujétions particulières de mise en œuvre ainsi que le traitement anti-corrosion des parties métalliques seront implicitement prévus dans les prix de l'entreprise.

Les vitrages des châssis vitrés seront posés avec parclofes démontables.

Les dimensions des menuiseries devront impérativement être contrôlées sur site avant toute commande ou mise en fabrication.

0.3.3 HUISSERIES

Les huisseries des portes seront réalisées en bois dur venant à recouvrement de cloisons de 0.10 m d'épaisseur maximum ou entre murs béton y compris fixations, rainures, feuillures, couvre-joints sur les deux faces, profilage à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre, toutes les faces vues des bois seront poncées finement, prêtes à recevoir une peinture ou un vernis.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

0.3.4 SERRURERIE - QUINCAILLERIE

Tous les travaux de quincaillerie et de serrurerie sont inclus au présent lot et réalisés selon les normes NFP.
L'ensemble des fournitures sera de qualité estampillée SNFQ et SPFQNF avec garantie de 5 ans minimum.
Au cas où la force et le nombre des ferrages prévus ne correspondraient pas à l'usage demandé, l'entrepreneur devra modifier les dimensions ou forces des dits ferrages.

Les serrures bec de cane (B.D.C.), bec de cane à condamnation avec déverrouillage extérieur (B.D.C.C.) et pêne dormant demi-tour (P.D.D.T.) seront des serrures à mortaiser avec tête réversible sans outils à bouts rond en acier peint.
Les serrures de sûreté avec pêne dormant demi-tour seront équipées d'un cylindre interchangeable avec bouton moleté de décondamnation suivant cas, mis en combinaison sur passes partiels et général de l'ensemble de l'établissement.

L'entrepreneur s'assurera que les type de serrure sont compatibles avec les PV feu et acoustiques des menuiseries.

Les cylindres seront fournies avec 3 jeux de clés sauf indications contraires.

Les poignées de manœuvre devront être entre 0.90 et 1.30 mètre maximum (axe de rotation) du sol fini.

Suivant besoins, pour conformité à l'arrêté du 1er Août 2006 PMR, certaines portes seront équipées de serrures avec un axe de 120mm et d'une béquille longue sur rosace ronde, de la même collection ou assorti aux béquilles suivant description ci-après.
Les choix de quincaillerie pourront être modifiés dans la même catégorie avant exécution. Tous les échantillons seront proposés pour choix avant commande au fournisseur.

Les portes à simple vantail assurant un rôle coupe feu seront équipées de ferme-porte hydrauliques avec bras à glissière anti-vandalisme permettant une ouverture à 180° de type SERIE 650 des établissements BRICARD ou équivalents.
Les portes à double vantaux assurant un rôle coupe feu seront équipées de deux ferme-portes avec bras à glissière anti-vandalisme de type HL105 MARINE des établissements LEVASSEUR, ou SERIE 670 des établissements BRICARD, ou TS 93 des établissements DORMAKABA ou équivalent et 1 sélecteur de fermeture anti-vandalisme de type bandeau thermolaqué SL88/SL2000 des établissements LAVASSEUR.

La force du ferme-porte sera adaptée et ajustable au poids de la porte, suivant marquage CE et conformément à la norme EN 1154.

Tous les ferme-portes seront conformes à l'arrêté du 1er Août 2006 PMR avec un système d'assistance à l'ouverture par technologie hydraulique à came, réglage de la vitesse de fermeture, a-coup final, retardement à la fermeture, freinage à l'ouverture. L'effort nécessaire pour ouvrir toute porte sera inférieur ou égal à 50 N.
Les vantaux semi-fixes seront équipés de crémones en applique (onglets proscrits).

Il sera posé sur les portes coupe-feu ou pare-flamme à fermeture automatique, une étiquette signalétique réglementaire, lettres blanches sur fond rouge "Porte coupe-feu - A maintenir fermée" ou "Porte coupe-feu - Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture".
Le coût de cette plaque sera inclus dans le prix unitaire du bloc-porte.

Il sera prévu sur toutes les portes des locaux, une plaque signalétique provisoire pour la réception des locaux. Le coût de cette plaque sera inclus dans le prix unitaire du bloc-porte.

Les portes des sanitaires, des douches, des SDB, etc. seront équipées de serrure à bec de cane à condamnation avec déverrouillage extérieur.

Les autres portes seront équipées de serrures bec de cane sauf indication contraire.

Les dispositifs actionnés de sécurité (DAS) seront conformes à la norme NF-S61 937.

Les vantaux des blocs-portes DAS va et vient sur pivot seront équipés de deux arrêts de porte mural avec plaque de répartition avec support potence (si besoins) par vantail.

Chaque vantail de porte sera équipé d'un arrêt de porte au sol avec butée modèle renforcé, corps en aluminium et anneau élastomère, fixation par vis dans cheville forée au sol, modèle à soumettre à l'accord du maître d'œuvre.

Les serrures de sûreté comprendront un cylindre ordinaire 5 goupilles.

L'entreprise devra la mise en place de serrures provisoires de chantier le temps des travaux, sur les ouvrages si nécessaire, et la remise en place des cylindres d'origine en fin de travaux.

0.3.5 ORGANIGRAMME GENERAL

Il sera remis au maître d'ouvrage 3 clés par cylindre et 2 clés par passes (passe général et partiel).

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

0.3.6 NETTOYAGE

L'entrepreneur procèdera, sous son entière responsabilité, à l'enlèvement des protections de ses ouvrages, ainsi qu'au nettoyage final de ses propres ouvrages et des locaux, après chacune de ses interventions.

Il devra prendre toutes les précautions pour éviter de dégrader les ouvrages des autres corps d'état.

0.3.7 REVETEMENT STRATIFIE / PLAQUAGE

Les revêtements stratifiés sur les ouvrages divers de menuiseries seront de 10/10èmes de millimètre d'épaisseur.

Ils seront tous de couleur unis dans la gamme Décors unis ou bois des établissements EGGER ou équivalent.

Coloris au choix du maître d'œuvre dans toute la gamme du fabricant.

Pour les collages des revêtements, l'entreprise devra utiliser des colles dont la compatibilité a été vérifiée tant avec la qualité du support que du stratifié.

0.3.8 CARACTERISTIQUES GENERALES

Le mobilier principal devra avoir une réaction au feu M3 minimum et M2 dans les circulations.

Le mobilier prévu en bois massif résineux ou en panneaux dérivés du bois doivent avoir une épaisseur d'au moins 18 mm pour respecter l'exigence ci-dessus (14 mm pour bois massif non résineux).

Gros mobilier solidement fixé au sol.

Les stores seront M1 minimum.

Les PV seront à fournir au bureau de contrôle.

Origine des bois (terrasses, châssis intérieurs en bois massif) : La provenance des bois sera justifiée par la production d'un label garantissant que les bois proviennent d'exploitations durablement gérées (Label FSC ou PEFC).

Bois exotique proscrit à l'exception des portes EI60.

Les panneaux à base de bois (bloc portes, châssis intérieurs, rangements, mobilier) devront répondre au marquage E1 (faible émissivité en formaldéhyde).

Produits de traitements du bois :

Préférer des essences naturellement durables pour la classe de risque qui, par la conception même du bâtiment, ne nécessitent pas de produits de traitement du bois, et auront ainsi une bonne recyclabilité.

Dans la mesure où un traitement est effectivement nécessaire, les produits certifiés CTB-P+ seront exigés.

Les traitements du bois à base de créosote ou de Penta-Chloro-Phénol (PCP) sont proscrits.

Le traitement CCA est interdit.

Les dimensions indiquées dans la partie descriptive pour les portes sont données pour la largeur nominale utile et pour la hauteur nominale du ou des vantaux de porte.

Exemple : Porte à vantail de 0.93 x 2.04 m HT = dimensions de passage 0.90 x 2.025 m HT = dimensions hors tout de 1.01 x 2.08 m HT avec huisserie bois (suivant fabricant)

0.3.9 TRAVAUX DE VITRERIE

Les vitrages sont à la charge du présent lot.

Les différents volumes, de quelque nature qu'ils soient, seront de premier choix et sans défaut. Leurs coupes seront franches et sans éclat.

Les verres seront coupés de manière à permettre les variations dimensionnelles des ouvrages périphériques.

Les volumes seront posés en atelier avec bandes préformées.

Les verres devront faire l'objet, dès leur pose, d'une vérification par le maître d'œuvre sur la demande de l'entrepreneur, le remplacement des volumes rayés sera à la charge de l'entrepreneur du présent lot si cette vérification n'a pas été demandée.

Les feuillures des menuiseries seront traitées au préalable par une impression en compatibilité avec les bandes préformées et les couches ultérieures de peintures ou lasures ou vernis de finition. Cette impression est à la charge du présent lot.

Les verres sur circulation comprendront un double lignage par pastille autocollante suivant réglementation et indications de l'architecte, formes et coloris au choix de l'architecte.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

0.3.10 LIMITE DE PRESTATION

Limite de prestation du corps d'état

A charge de la présente entreprise :

- . la fourniture et pose des ventouses des portes DAS
- . Les autocontrôles doivent être fait en commun avec lot CFA SSI lors des essais d'asservissements du SSI.

Il n'est pas prévu à charge du présent corps d'état les prestations suivantes :

- . Le raccordement des portes DAS à charge du lot CFA SSI.

1 GARDE CORPS METALLIQUES

1.1 Garde-corps existant

1.1.1 Modification de garde corps existant

Mise en place d'un nouveau remplissage de garde corps (après dépose du vitrage à joints amiantés fait par le désamianteur), comprenant :

- la mise en place d'une double cornière périphérique au volumes vitrés déposés, fixé sur le garde corps existant,
- remplissage par treillis soudé maille carrée en fers lisses,
- peinture anticorrosion 2 couches,
- tous façonnages et accessoires.

Toutes sujétions de réalisation.

1.1.1 1 Panneau de remplissage en treillis soudé dans garde corps existant

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

Cage d'escalier N-O.

- Plan projet R+3 : Escaliers , Palier d'arrivé escalier .

2 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS

2.1 Dépose de menuiseries intérieures

2.1.1 Portes intérieures

Travaux comprenant :

- la dépose des vantaux et de leur cadre dormant y compris découpes des cloisons périphériques, descelllements des happes et fixations diverses,
- la dépose de l'ensemble des accessoires, gonds et gâches scellés, etc...
- la démolition des chambranles et habillages bois sur l'épaisseur complète du mur, compris retours,
- les bouchements des anciennes prises au mortier de ciment sans retrait,
- évacuation des matériaux de démolition aux décharges adaptées y compris tous frais de transports et de décharge,
- tous travaux nécessaires pour la sauvegarde des cloisons et maintenus jusqu'au moment de la pose de blocs-portes neufs.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

2.1.1 1 Dépose et évacuation de bloc-porte de gaine technique

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations .

2.2 Révision - Modifications - Adaptations

2.2.1 Révision de portes intérieures

Travaux comprenant :

- la dépose du ou des vantaux,
- la vérification des fixations,
- le remplacement des bois défectueux,
- l'ajustage du jeu,
- la dépose de la serrure,
- la fourniture et mise en place d'une serrure,
- la fourniture et mise en place d'un nouveau cylindre sur organigramme,
- remplacement des garnitures par béquille double suivant généralités et tous accessoires nécessaires,
- rebouchage des réservations dans le cas de serrures différentes,
- dépose et repose des buttoirs de porte,
- recoupe du bas des portes si besoin,
- ajout de bois de comblement si besoin,
- la remise en place des vantaux,
- toutes sujétions pour adaptations sur mécanisme existant.

2.2.1 1 Révision de porte de distribution existante - A peindre

MODE DE METRE : à l'unité de porte à 1 ou 2 vantaux.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Classes , Repro , Salle de langue , Salle de réunion .

3 BLOCS-PORTES AVEC DEGRE FEU

3.1 Blocs portes de distribution

3.1.1 Bloc-porte E et EI [PF ou CF] à âme pleine et huisserie bois dur

Fourniture et pose de blocs-portes de distribution battante avec résistance au feu suivant indication en titre d'article agréé CSTB, comprenant :

- huisserie suivant indications dans les prescriptions particulières,
- vantail à âme pleine en fibre de bois de 40 mm d'épaisseur avec rives massives en bois dur, parements ISOGIL sur les deux faces prêts à peindre, chants de portes à rives droites, livrés poncés prêt à peindre,
- oculus de diamètre 355mm suivant les articles ci-dessous.
- ferrage par paumelles adaptées,
- serrure à mortaiser suivant indications dans les prescriptions particulières,
- butoir(s) de porte suivant indications dans les prescriptions particulières,
- crémone en applique aluminium avec poignée basculante y compris tous accessoires sur vantail semi-fixe des blocs-portes à 2 vantaux,
- tous travaux, calfeutrements, joints et accessoires pour assurer la résistance au feu demandé,
- garnitures par béquille double et tous accessoires suivant type de serrure conformément aux prescriptions particulières au présent lot.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

Les portes EI comporteront de base :

- ferme-portes automatique à frein hydraulique, suivant prescriptions particulières sur chaque vantail, compris fixations et réglage,
- sélecteur de vantail pour les portes à 2 vantaux,
- étiquette signalétique réglementaire, lettres blanches sur fond rouge "Porte coupe-feu - A maintenir fermée" ou "Porte coupe-feu - Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture".

3.1.1 1 Type P93 - Bloc-porte EI30 dans cloison 98/48, équipé de ferme porte hydraulique, de 0.93 x 2.04 m ht à âme pleine et huisserie bois dur, finition à peindre.

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Local ménage , Local stockage , Sanitaires .
- Plan projet RDC : Local VDI .

3.1.1 2 Type P93 - Bloc-porte EI30 dans cloison 98/48, équipé de ferme porte hydraulique, de 0.93 x 2.04 m ht à âme pleine et huisserie bois dur, avec oculus de 355mm équipé d'un vitrage feuilleté, finition à peindre.

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Local VDI relais .

3.1.2 Blocs portes isophonique E et EI [PF ou CF]

Fourniture et pose de bloc-porte isophonique avec résistance au feu suivant indication en titre d'article agréé CSTB, comprenant :

- procès verbal du CSTB,
- huisserie à recouvrement de cloisons y compris fixations, rainures, feuillures, couvre-joints sur les deux faces, profilage à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre,
- vantail à âme pleine avec rives massives en bois dur, parements ISOGIL sur les deux faces prêts à peindre, chants de portes à rives droites,
- oculus de diamètre 355mm suivant les articles ci-dessous.
- ferrage par paumelles adaptées,
- serrure à mortaiser suivant indications dans les prescriptions particulières,
- butoir(s) de vantail de porte suivant Prescriptions Techniques Particulières,
- ferme-portes automatique à frein hydraulique, modèle extra plat des établissements DORMAKABA ou équivalent, sur chaque vantail, fixations et réglage, (sur les portes EI exclusivement, sauf spécification contraire dans les articles concernés)
- sélecteur de vantail pour les portes à deux vantaux ayant une résistance coupe-feu,
- crémone en applique aluminium avec poignée basculante y compris tous accessoires sur vantail semi-fixe des blocs-portes à 2 vantaux,
- tous travaux, calfeutrements, joints et accessoires pour assurer la résistance au feu demandé,
- plinthe acoustique automatique rétractable encastrée type ATHMER (Réf fournisseur SCHALL-EX L-15/30 QF-S) ou JUNG (Réf fournisseur PA J 1700 CF) au bas de chaque vantail suivant besoins, compris réservation en pied de porte, les joints balais fixes et les seuils à la Suisses sont proscrits,
- pour les ERP et pour les bâtiments de 3ème famille(R+4), étiquette signalétique réglementaire, lettres blanches sur fond rouge "porte coupe-feu - à maintenir fermée",
- garnitures par béquille double et tous accessoires suivant type de serrure conformément au chapitre prescriptions particulières au présent corps d'état.

3.1.2 1 Type P92 - Bloc-porte E30 minutes, de 0.93 x 2.04 m ht à âme pleine et huisserie bois dur, affaiblissement acoustique 35 dB, finition prêt à peindre.

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

Entre classes.

- Plan projet R+3 : Classes .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

3.1.2 2 Type P93, Bloc-porte isophonique 35 dB EI30 de 0.93 x 2.04 isoplane prépeinte âme pleine, huisserie bois, avec ferme porte

Bloc-porte 1 vantail, équipée de ferme porte hydraulique

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .

3.1.2 3 Type P93, Bloc-porte isophonique 35 dB EI30 de 0.93 x 2.04 isoplane prépeinte âme pleine, huisserie bois + oculus diam. 35 cm + ferme porte

Bloc-porte 1 vantail, équipée de ferme porte hydraulique

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureaux 2 personnes , Classes , Salle de pause .

3.1.3 Blocs portes DAS E et EI [PF ou CF] huisserie bois - Bras compas

Bloc-porte asservi à la détection incendie conforme à la norme en vigueur D.A.S. (DISPOSITIF ACTIONNE DE SECURITE) NF-S 61-937, bénéficiant d'un procès verbal par un organisme agréé et comprenant :

- huisserie suivant indications dans les prescriptions particulières,
- vantail(aux) à âme pleine de 40 mm d'épaisseur minimum avec revêtement fibres brutes sur les 2 faces, parement prépeint,
- ferrage par paumelles adaptées au poids du(es) vantail(aux), protégé par plaques de joint thermogonflants,
- protection de l'huisserie et du(es) vantail(aux) par joints thermogonflants,
- profil de protection du chant sur montant côté paumelles, ou sur les deux montants,
- suivant cas, oculus avec vitrage feuilleté dans chaque vantail avec pare close métallique, compris toutes sujétions de pose et de degré coupe-feu,
- levier d'entraînement à roulette au battement, pour battement feuilluré,
- déclencheurs électromagnétiques,
- télécommande par rupture sous 24 ou 48 volt,
- bouton de fermeture à disposer à proximité et facilement accessible,
- dispositif anti-réarmement involontaire,
- plaques de poussées en acrovyn, fixation, sur chaque face des vantaux,
- poignée de tirage,
- butoir(s) de porte modèle renforcé, corps en aluminium et anneau élastomère, fixation par vis dans cheville forée au sol, modèle à soumettre à l'accord du maître d'œuvre,
- suivant cas, contact de position de sécurité et d'attente ouvert/fermé à billes métalliques, incluant la filerie et son incorporation dans le bloc porte,
- tous les calfeutremments, joints et accessoires nécessaires pour assurer la résistance au feu indiqué en titre d'article,
- toutes sujétions de fournitures, pose, fixations, etc.,
- tous dispositifs d'asservissement,
- raccordement sur l'alimentation amenée à proximité par l'électricien, compris câblage et fourreaux nécessaires.

Les portes EI comporteront de base :

- ferme-porte bras compas posé côté paumelles, GR150 (force 3/4),
- sélecteur de vantail pour les portes à 2 vantaux,
- étiquette signalétique réglementaire, lettres blanches sur fond rouge "Porte coupe-feu - A maintenir fermée" ou "Porte coupe-feu - Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture".

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

3.1.3 1 Type P90.53 DAS - Bloc-porte double battant EI30 minutes isoplane à 2 vantaux, avec 2 oculi diam. 32 cm, 0,90+0.53 x 2,04m ht, âme pleine et huisserie bois dur, finition prêt à peindre.

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central .

3.1.4 Blocs portes DAS E et EI [PF ou CF] huisserie bois - Va-et-vient

Bloc-porte asservi à la détection incendie conforme à la norme en vigueur D.A.S. (DISPOSITIF ACTIONNE DE SECURITE) NF-S 61-937, bénéficiant d'un procès verbal par un organisme agréé et comprenant :

- huisserie suivant indications dans les prescriptions particulières,
- vantail(aux) à âme pleine de 46 mm d'épaisseur minimum avec revêtement fibres brutes sur les 2 faces, parement prépeint,
- ferrage par pivots haut encastré dans l'huisserie et pivot bas encastrés dans le sol y compris réservation et scellement à charge du présent lot,
- protection de l'huisserie et du(es) vantail(aux) par joints thermogonflants,
- profil de protection du chant sur montant côté pivots et/ou côté battement,
- plaques inox en parties haute et basse du vantail pour renfort d'angle des pivots, référence MBO-054 des établissements MALERBA ou équivalent,
- jonction du(es) vantail(aux) par joints anti-pince doigts,
- oculus avec vitrage feuilleté dans chaque vantail avec pare close métallique, compris toutes sujétions de pose et de degré coupe-feu,
- déclencheurs électromagnétiques,
- plaques de poussées en acrovyn, fixation, sur chaque face des vantaux,
- poignée de tirage,
- butoir(s) de porte modèle renforcé, corps en aluminium et anneau élastomère, fixation par vis dans cheville forée au sol, modèle à soumettre à l'accord du maître d'œuvre,
- suivant cas, contact de position de sécurité et d'attente ouvert/fermé à billes métalliques, incluant la filerie et son incorporation dans le bloc porte,
- tous les calfeutremments, joints et accessoires nécessaires pour assurer la résistance au feu indiqué en titre d'article,
- toutes sujétions de fournitures, pose, fixations, etc.,
- tous dispositifs d'asservissement,
- raccordement sur l'alimentation amenée à proximité par l'électricien, compris câblage et fourreaux nécessaires.

Les portes EI comporteront de base :

- étiquette signalétique réglementaire, lettres blanches sur fond rouge "Porte coupe-feu - A maintenir fermée" ou "Porte coupe-feu - Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture".

3.1.4 1 Type P093.63VV-DAS - Bloc-porte EI30 minutes va et vient isoplane DAS, huisserie bois, de 0.93 + 0.63 x 2.04 m ht, avec deux oculi rond diam. 0.32 m, pivots asservis D.I. en linteau, finition prêt à peindre

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte fourni et posé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations .

3.1.5 Accessoires sur portes DAS

Incidence en plus ou moins value sur les portes DAS précédentes.

3.1.5 1 Contrôle d'accès par ventouses sur porte DAS à 2 vantaux

Plus value pour contrôle d'accès par ventouse électromagnétique DAS à sécurité positive de 500daN, compris capteur de position de sécurité.

Conforme NFS 61937.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

MODE DE METRE : à l'unité de bloc-porte à équiper.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Palier d'arrivée escalier central .

3.2 Serrurerie

3.2.1 Incidence pour fourniture et pose de serrures

Incidence pour fourniture et pose de serrures à l'aide de vis lubrifiées.

Les entailles et mortaises nécessitées par la pose des organes de fermeture doivent être réalisées au plus juste pour altérer le moins possible la résistance, la durabilité et l'étanchéité des menuiseries.

Les crémones doivent affleurer les rives hautes et basses avec une tolérance d'environ 1mm en position ouverte.

Les gâches doivent être disposées au niveau des pènes.

La têtère et la gâche doivent affleurer le chant de la porte ou de l'huissierie avec une tolérance de 1 mm en retrait.

Les autres contraintes seront les dispositions des fabricants et des D.T.U.

3.2.1 1 Serrures à mortaiser bec de cane à condamnation avec déverrouillage extérieur (B.D.C.C.)

MODE DE METRE : à l'unité en oeuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .

3.2.1 2 Serrures à mortaiser à pêne dormant demi-tour avec cylindre européen (P.D.D.T.)

MODE DE METRE : à l'unité en œuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Classes , Sanitaires .

3.2.1 3 Serrures de sûreté à pêne dormant demi-tour avec cylindre interchangeable avec bouton moleté de décondamnation, mise en combinaison sur organigramme

MODE DE METRE : à l'unité en œuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureaux 2 personnes , Classes , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Salle de pause .

- Plan projet RDC : Local VDI .

4 PORTES, CHASSIS ET CLOISONS MENUISEES

4.1 En panneaux stratifiés compacts

4.1.1 Cloisons préfabriquées

Réalisation de cloisons de sanitaires, conformément aux plans et coupes de l'architecte, en panneaux résines thermodurcissable compact.

La hauteur des platines supports est comprise dans la hauteur indiquée en titre d'article.

Ces cloisons comprendront :

- cloison en une seule partie, jusqu'à 2m de profondeur, au-delà, liaison rigide par usinage mi-bois sans profilé H, chants bombés et angles arrondis, ht jusque sous plafond, vide au sol de 10mm,
- meneaux et cloisons en stratifié compact, finition satinée, imputrescible et traités antibactériens,
- sans pied avec pattes de fixation en acier inoxydable,
- étriers de fixations murales en polypropylène armé de fibre de verre, réglables de 10 à 30 mm par rapport au mur de fixation, position libre sur toute la hauteur de la cloison,
- fourniture et fixations des cloisonnements, compris toutes ossatures nécessaires pour une parfaite stabilité, pièces de liaisonnement entre panneaux, raidisseurs supérieurs, raidisseurs de meneaux en aluminium anodisé, poteaux

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

- sol-plafonds nécessaire, équerre avec cache à clipser, quarts de rond en aluminium,
- bandeau de liaison et de contreventement en façade, et sur les cloisons d'extrémités, en aluminium anodisé,
- bandeau pare vue au dessus des portes, jusque sous plafond,
- tous accessoires et sujétions,
- tous les percements et fixations inoxydables,
- toutes coupes, chutes, fixations, etc.

Classement au feu : C-s2,d0.

Coloris au choix du maître d'œuvre dans toutes les teintes du fabricant.

4.1.1 1 Cloisonnement de sanitaire en panneaux compact de 12.5 mm d'épaisseur, hauteur 2.67 m environ

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Cloisons des wc .

4.1.2 Portes pivotantes

Réalisation de porte de sanitaire en panneaux résines thermodurcissable, et comprenant :

- la fabrication de la porte et sa mise en œuvre, chants bombés et angles arrondis,
- paumelles polyvalente en aluminium anodisé comprenant axe en acier inoxydable, sans ressort et sans réglage, avec ou sans retour automatique, dégondable ou indégondable suivant indications de l'architecte,
- montage en applique, à ouverture vers l'intérieur ou l'extérieur selon le plan de l'architecte,
- poignées de tirages sur les faces extérieures et intérieures en aluminium anodisé,
- verrou de fermeture coulissant en aluminium avec voyant extérieur,
- pastilles caoutchouc haute et basse pour insonorisation lors de la fermeture de la porte,
- toutes sujétions de mise en œuvre, fixation, réglages, etc.

NOTA : les portes doivent pouvoir être déverrouillées et dégondées depuis l'extérieur.

Classement au feu : C-s2,d0.

Coloris au choix du maître d'œuvre dans toutes les teintes du fabricant.

4.1.2 1 Porte de sanitaire pivotante en panneau compact de 0.77 x 2.05 m de hauteur

En panneaux HPL.

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

5 DESENFUMAGE

5.1 Lanterneau de désenfumage

5.1.1 Modification de désenfumage

5.1.1 1 Déplacement du treuil de fermeture du lanterneau de désenfumage

Déplacement du treuil compris dépose et repose du treuil, déplacement des poulies, mise en service, test par déclenchement et refermeture.

Compris toutes sujétions de raccordement et toutes sujétions et tout accessoires nécessaire au bon fonctionnement du système.

MODE DE METRE : à l'unité

Localisation :

- Plan projet R+3 : Palier d'arrivée escalier .

6 FACADES DE GAINES ET TRAPPES

6.1 Trappe de visite en bois

6.1.1 Finition à peindre

Fourniture et mise en place de trappe bois de gaine technique de résistance au feu suivant indication en titre d'article comprenant :

- bâti en bois dur de l'épaisseur de la cloison, avec rainures, feuillures et couvre-joints, sections adaptées aux cloisons,
- panneaux agglomérés M1 de 30 mm d'épaisseur minimum, de type VULCAIN alaisé, à recouvrement sur bâti, et laine minérale de 50 mm d'épaisseur collée à l'arrière du panneau,
- suivant cas, deux paumelles à charnières,
- sens d'ouverture de la trappe en tirant,
- joint d'étanchéité intumescent périphérique pour assurer la résistance au feu indiqué en titre d'article,
- fermeture par batteuse à carré avec rosace chromée, et rampe de serrage,
- toutes sujétions pour obtention de la résistance acoustique indiquée en titre d'article et suivant réglementation en vigueur,
- pour l'étanchéité à l'air suivant C.P.C., joint caoutchouc vulcanisé à la liaison ouvrant/DORMAKABA nt, et joint mastic extrudé sur toute la périphérie du cadre en contact avec la maçonnerie ou cloison, (label SNJF),
- parements poncés prêts à peindre.

NOTA : le niveau des traverses basses des trappes sera toujours plus haut que le niveau haut des appareils sanitaires (chasse d'eau, etc.).

6.1.1 1 Trappe EI30 - Dim 0.50 x ht 0.50ml - Rw + C = 35 dB

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires .

6.1.1 2 Trappe EI30 - Dim 0.55 x ht 0.50ml - Rw + C = 35 dB

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Classes , Salle de pause .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

7 OUVRAGES DIVERS BOIS

7.1 Plinthes

7.1.1 Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes en bois sans nœud avec bord arrondi ou bord droit suivant indications de l'architecte, parements poncés prêts à peindre.
Fixation sur tous supports, compris accessoires, tablettages et toutes les façons telles que coupes d'onglets, entailles, ajustements, chutes.
Réalisation d'un joint acrylique souple entre plinthes et revêtement de sol.

7.1.1.1 Plinthe à crémaillère rampante en sapin - A peindre

De l'épaisseur des plinthes en partie courante des autres locaux, arase supérieure rampante.

MODE DE METRE : au mètre linéaire en œuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Escaliers .

7.1.2 Plinthes médium

Fourniture et pose de plinthes en médium hydrofuge (panneau obtenu par traitement des fibres de bois à sec avec adjonction de résine aminoplaste et collage sous presse à haute température) comprenant toutes les façons telles que coupes, entailles, ajustements, traînées.
Les sujétions de collage font parties du forfait.
Classement de réaction au feu M1 : qualité ignifugé dans la masse.

7.1.2.1 Plinthe en médium hydrofuge à bord droit arrête adoucis de 12 x 150 mm, prêt à peindre

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Palier intermédiaire escalier , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

8 MOBILIER, EQUIPEMENTS DIVERS

8.1 Meubles en applique

8.1.1 Meuble haut

Meuble avec portes à mettre en place sur cloisons ou murs avec fixations invisibles, réalisé conformément au plan de détails de l'architecte, comprenant :

- panneaux en fibres de bois agglomérés, hydrofuges et de classement au feu M1, épaisseur de 19 mm minimum,
- revêtements mélaminés de couleur réalisés suivant prescriptions techniques générales du présent document sur toutes les faces vues intérieures et extérieures, ainsi que sur chants, tranches de panneaux ou épaisseur de joints en creux, coloris au choix du maître d'œuvre y compris toutes sujétions de panachage,
- toutes ossatures pour support de l'ensemble de l'ouvrage, les ossatures non apparentes seront soit en bois avec traitement fongicide et insecticide, soit métallique avec protection par deux couches de peinture antirouille, les ossatures apparentes seront en acier laqué avec peinture définitive cuite au four à charge du présent lot,
- fond vertical, parois latérales et séparations entre chaque vantail,
- étagères ,
- portes ouvrantes à la française avec 2 paumelles acier inoxydable par vantail, vantaux en applique de la façade du

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

meuble,

- 1 aimant par vantail intégré en traverse verticale au droit de la jonction des vantaux de meuble,
- 1 poignée de tirage acier inoxydable en forme d'anneau par vantail,
- fixations invisibles,
- couleur du stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant, suivant prescriptions techniques générales,
- accessoires complémentaires si nécessaire, afin de parvenir à un ouvrage parfaitement fini et exploitable, conformément à l'esprit des plans de détail architecte et du présent descriptif,
- sujétions de mise en œuvre.

8.1.1 1 Meuble haut de cuisine de 3.00 x 0.35 x ht 0.40ml

Avec :

- . 5 portes battantes.
- . étagères.

MODE DE METRE : à l'unité de meuble avec portes stratifiées, à mettre sur cloisons ou murs béton.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Salle de pause .

8.2 Meubles encastrés

8.2.1 Meubles de cuisine

Ensemble menuisé en panneaux bois revêtus stratifiés de couleur réalisés conformément aux prescriptions particulières de menuiseries du présent document, sur toutes les faces vues intérieures et extérieures, ainsi que sur chants, tranches de panneaux ou épaisseur de joints en creux, coloris au choix du maître d'œuvre y compris toutes sujétions de panachage, les revêtements stratifiés d'un même ouvrage seront toujours réalisés dans une feuille complète afin de limiter au minimum technique les raccords entre plaques. Si ceux-ci sont inévitables, les joints seront réalisés en creux avec plis de tôle ou stratification des chants,

Les travaux comprendront :

- panneaux en fibres de bois agglomérés, hydrofuges et de classement au feu M1, épaisseur de 19 mm minimum,
- toutes ossatures pour support de l'ensemble de l'ouvrage, les ossatures non apparentes seront soit en bois avec traitement fongicide et insecticide, soit métallique avec protection par deux couches de peinture antirouille, les ossatures apparentes seront en acier laqué avec peinture définitive cuite au four à charge du présent lot,
- socle de 0.10 m de hauteur avec plinthe en tôle d'acier inoxydable de 7/10èmes d'épaisseur collé sur support hydrofuge,
- plan de travail de 0.68 m largeur, avec bord droit, compris découpe, chant embrevé PVC,
- caisson droit de meuble de 0.56 m de profondeur et de 0.71 m de ht, en mélaminés blancs hydrofuge, chants droits, épaisseur 19 mm minimum, fond, côtés, traverse haute et montant, socle de 0,10 m de hauteur, pieds réglables avec fixations pour plinthe, 1 tablette réglable en hauteur par meuble, pour les ensemble bas,
- porte montée sur charnières invisibles et réglables, clip ralentisseur, ouvrant à la française ou abattant,
- poignées assorties en aluminium anodisé naturel, 1 par vantail et 1 par tiroir,
- séparations diverses, caisson pour tubes fluorescents ou réservations pour spots encastrés, etc.,
- les fournitures, transport et manutention,
- les accessoires nécessaires à la fixation, fixations, percements, prises et scellements,
- tous les travaux nécessaires à un parfait achèvement pour un ouvrage stable et conforme au plan du maître d'œuvre,

Coloris et polychromie aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

8.2.1 1 Meubles de cuisine de 3.10 x 0.68 x ht 0.90ml

Ensemble comprenant :

- 2 meubles sous évier avec 3 portes.
- 2 réservations pour emplacement micro ondes.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

MODE DE METRE : ensemble forfaitaire.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Salle de pause .

8.3 Tableau de classe

8.3.1 Tableau blanc magnétique

Fourniture et mise en place de tableau fixe blanc à revêtement laqué, encadrement aluminium anodisé.

Avec rainure à marqueurs en profilé aluminium.

Percements et fixations dans parois de toute nature.

8.3.1 1 Tableau blanc magnétique de 2.00 x 1.20 m ht

MODE DE METRE : à l'unité en oeuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Salle de pause , Salle de réunion .

8.3.1 2 Tableau blanc magnétique de 4.00 x 1.20 m ht

MODE DE METRE : à l'unité en oeuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Salle de langue .

8.3.2 Tableau coulissant blanc / vert émaillé magnétique

Fourniture et mise en place de tableau coulissant à effacement vertical, blanc et vert, émaillée magnétique pour usage intensif, encadrement et rails de guidage en aluminium anodisé naturel.

Avec rainure à marqueurs en profilé aluminium.

Percements et fixations dans parois de toute nature.

Des Ets TECHNI-CONTACT ou équivalent.

8.3.2 1 Double tableau blanc / vert, coulissant vertical, magnétique de 423.4 x 407 cm ht

MODE DE METRE : à l'unité en oeuvre.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Classes .

9 ACCESSOIRES

9.1 Support d'affichage

9.1.1 Panneau d'affichage liège

Tableau comprenant :

- encadrement périphérique en aluminium ou en bois, avec coin arrondi,

- fond en contreplaqué de 6 mm d'épaisseur,

- collage, sur fond en contreplaqué, de plaques de liège de 4 mm d'épaisseur,

Afin de limiter au minimum technique les raccords entre plaques, le tableau sera réalisé dans une feuille complète de liège.

- 5 punaises de fixations,

- fixation des panneaux compris accessoires, chevilles, scellements et toutes sujétions.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°02 SERRURERIE - MENUISERIES INTERIEURES

9.1.1 1 Tableau d'affichage en liège naturel et encadrement aluminium anodisé naturel, de dimensions 1.20 x 0.90 ml ht environ.

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureaux 2 personnes .

10 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS

10.1 Révision

10.1.1 Modification de menuiserie

Travaux comprenant :

- la dépose des pièces nécessaires,
- le remplacement des organes,
- essai d'étanchéité,
- essai de fonctionnement,
- toutes sujétions de réalisation

10.1.1 1 Remplacement de panneau E.D.R par E.D.R. PVC, de 0.70 x 1.30ml environ

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- DIVERS : A définir sur site .